Projet de création d'une section YOGA

à Saint-Maurice-sur-Fessard

Tous les vendredis (y compris pendant les vacances scolaires)

De 19 h 30 à 21 h

Dans la salle d'activités (derrière la mairie de Saint-Maurice-sur-Fessard)

A compter du 15 mars 2024

120 € pour 4 mois (mars à juin 2024)

Prévoir un tapis de sol.

Création de cette nouvelle section **sous réserve d'un minimum de 7 personnes inscrites.**

S'inscrire auprès de la Présidente : Pascale Migozzi : 06 76 44 53 27